

Conseil Municipal du 20 septembre 2023 à 20h30 à la Salle du Conseil



Mairie de Chanteuges
12, route du Haut-Allier
43300 Chanteuges
Tél. : 04 71 74 02 87
mairie.chanteuges@wanadoo.fr
www.chanteuges.fr

Excusés : Hervé VISSAC et Nicolas MATHIEU. Pas de public présent.

La séance a été ouverte par le Maire Sandrine ROUX à 20h30.

Julien VIZADE est désigné secrétaire de séance. Les votes seront réalisés à main levée.

1. Validation des PV des séances précédentes

VOTE : 9 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

- Le PV de la séance de Conseil Municipal du 14 avril 2023 est validé.
- Le PV de la séance de Conseil Municipal du 09 Juin 2023 est validé.

2. Validation de l'entreprise pour les travaux de voirie Route de la Bretonnolle, secteur La Bastide.

Pour ce projet un maître-d'œuvre a été préalablement choisi : Cabinet CETI.

3 entreprises ont répondu à l'appel d'offre lancé au 1^{er} semestre :

• CUBIZOLLES	47 168.50 €
• COLAS	63 790.00 €
• BROC	58 540.00 €

Le cabinet CETI propose de retenir l'entreprise BROC qui a chiffré les travaux à 58 540.00 €.

Ce montant n'est pas le moins onéreux, mais selon CETI, l'entreprise BROC propose une qualité de matériaux et de services supérieurs. Pour ce chantier, la subvention CAP43 pour un montant de 26 000 € été sollicitée auprès du Département.

VOTE : 8 POUR, 0 ABSTENTION, 1 CONTRE (N. PORTAL)

- Le Conseil Municipal valide le choix de l'entreprise BROC pour ces travaux.

3. Validation d'achat des stores pour la salle des fêtes et demande de subvention AURA

Depuis leur installation en 1993, les stores de notre salle des fêtes *en ont vu de toutes les couleurs*, ainsi, ils ont grand besoin d'être remplacés. Nous avons sollicité 2 entreprises pour des devis comparatifs.

Le devis de l'entreprise BATIMAN (HAUSNER) a été retenu pour 13 136.19 € HT soit 15 763.43 € TTC

Pour ce projet, nous pouvons obtenir la subvention AURA Bonus Ruralité.

Le choix de coloris a été arrêté pour ces stores sur du gris foncé à l'intérieur et blanc à l'extérieur.

VOTE : 9 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

- Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour retenir l'offre de l'entreprise BATIMAN (HAUSNER) et il autorise Mme le Maire à solliciter la subvention AURA Bonus Ruralité pour ce projet.

4. Participation de la Commune pour la mutuelle prévoyance

Les employés de la commune de CHANTEUGES ont la possibilité de cotiser à une mutuelle prévoyance (qui assure un complément de salaire en cas d'arrêt). Depuis 2012, la commune participe au côté du salarié pour un montant de 20€ brut par mois et par agent à temps plein (aide proratisé au temps de travail).

Après débat, le conseil propose de porter ce montant à 30€ brut par mois et par agent à temps plein.

Ce qui fera 15€ brut par mois pour un salarié mi-temps et 24€ brut par mois pour un salarié à 80%.

Cette aide sera conditionnée à la limite de la cotisation du salarié.

VOTE : 9 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

- Le Conseil Municipal valide cette participation de 30€ brut par mois et par agent à temps plein.

La séance a été levée à 21H45.

Le secrétaire



Mme le Maire